



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ENM

Question écrite n° 41764

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la formation des magistrats en France. Le rapport annuel pour 2003 du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) s'est en effet consacré en partie à cette question, et a proposé qu'il soit consulté pour la nomination du directeur et des enseignants de l'École nationale de la magistrature (ENM). Ce rapport propose également que des juges non professionnels, comme les juges consulaires, et les juges de proximité, puissent être inclus dans le cursus de formation de l'ENM. Il souhaiterait connaître sa position sur ces deux propositions.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41764

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4620

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)